

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 31 Juillet 1883

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 20 de ce mois, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles M. Jean de Plancher, Consul Général de la Principauté à Saint-Petersbourg.

Par Ordonnance Souveraine du 21 du même mois, M. le Baron Charles de Benedetto Comte del Casato a été nommé Consul de la Principauté à Palerme (Italie), en remplacement de M. le Duc de Brolo, décédé.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Prince Charles III, a eu l'honneur d'être reçu, le 18 de ce mois, au Palais de Peterhof, par l'Empereur de Russie, et de remettre à Sa Majesté, avec une lettre autographe de Son Altesse Sérénissime, les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

L'Envoyé du Prince a également eu l'honneur d'être présenté à S. M. l'Impératrice.

La réception faite à M. le Commandeur Naldini a été aussi distinguée que courtoise. A la gare de la Baltique, un Secrétaire du Grand Maître des Cérémonies attendait le Ministre de Monaco, et un wagon-salon était préparé pour le conduire au Nouveau-Peterhof. Là se trouvait une voiture de la Cour qui mena Son Excellence au Palais Impérial. S. Exc. le Prince Dolgorouki, Grand-Maitre des Cérémonies, a introduit le Ministre auprès de l'Empereur; puis S. Exc. le Prince Galitzyne, Chevalier d'honneur de l'Impératrice, l'a présenté à Sa Majesté. Des appartements avaient été préparés pour M. le Commandeur Naldini, et un déjeuner lui fut servi, auquel prirent part plusieurs dignitaires de la Cour. Il a ensuite été reconduit à Saint-Petersbourg avec le même cérémonial.

Nous apprenons seulement maintenant que M^{gr} Viale, notre très regretté Vicair Général, a voulu consacrer sa mémoire parmi nous par de nombreux dons faits aux établissements ou institutions charitables de la Principauté, où il avait acquis, dans l'exercice de son saint ministère, la vénération et l'amour de tous.

Il a laissé des sommes importantes à l'Ecole apostolique, à l'Orphelinat et à la Société de Saint-Vincent de Paul de notre ville; la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance et les Lieux-Saints ont également reçu, selon ses volontés dernières, de précieuses marques de l'intérêt qu'il portait à ces OEuvres éminemment catholiques.

Outre de nombreuses messes qu'il a ordonnées pour le repos de son âme, M^{gr} Viale a voulu que la Cathédrale de Monaco gardât de lui, en souvenir, une riche et belle chasuble et une aube qui, sur son désir, ne devront servir qu'à l'Evêque. Il a légué à l'église Saint-Charles sa chapelle entière, comprenant un calice, des burettes, une aiguière, un bougeoir, etc., le tout en argent d'une grande valeur.

DISTRIBUTION DES PRIX

AU PENSIONNAT DES DAMES DE SAINT-MAUR

La distribution des prix pour le pensionnat des Dames de Saint-Maur a eu lieu le 25 juillet 1883.

Voici les noms des principaux lauréats :

Cours supérieur — 2^{me} Année

Prix Général : M^{lle} Fanny Baerst.

PREMIÈRE CLASSE, dite Blanche

Le prix d'honneur, donné par M^{me} la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a été mérité par M^{lle} Ajani (Marie), élève de la première classe et du cours supérieur.

M^{lle} Marie Ajani a eu 11 nominations.

DEUXIÈME CLASSE, dite Bleu uni
ou première année du Cours supérieur.

M^{lles} Léonie Ajani 10 nominations
Anna Garrus 8 id.
Louise Lefranc 8 id.
Joséphine Colombara 6 id.

Cours secondaire

QUATRIÈME CLASSE, dite Vert uni

M^{lles} Marie Crovetto 9 nominations
Ardoïn 9 id.
Fioupe 6 id.

Cours primaire

SIXIÈME CLASSE, dite Rouge uni

M^{lles} Juliette Colombara 6 nominations
Joséphine Crovetto 4 id.

SEPTIÈME CLASSE, dite Rose

M^{lles} Faustine Cavalero 5 nominations
Jeanne Garrus 5 id.

HUITIÈME CLASSE, dite Aurore.

M^{lles} Mathilde Bellando 5 nominations
Emma Bellando 4 id.
Angèle Pignat 4 id.
Marie Cavalero 4 id.
Léonie Plati 4 id.

Externat

PREMIÈRE CLASSE

M^{lles} Marguerite Durbec 7 nominations
Louise Olivier 7 id.
Jeanne Codonel 6 id.

M^{lles} Jeanne Giachetti 6 nominations
Juliette Fontana 6 id.
Anna Viguiet 6 id.
Fanny Jaquet 6 id.
Anna Lauck 5 id.

DEUXIÈME CLASSE

M^{lles} Alice Tavernier 8 nominations
Marguerite Sorbier 7 id.
Louise Joffredy 6 id.
Marie Audoly 5 id.
Lucie Godeck 4 id.

TROISIÈME CLASSE

M^{lles} Henriette Pastorelli 6 nominations
Emma Crovetto 4 id.
Léonie Médecin 4 id.

Les distributions des prix aux élèves des écoles communales auront lieu, savoir : pour les garçons, cette après-midi, à 4 heures et demie; pour les filles, demain à la même heure, dans le préau de l'Ecole des Frères, place de la Visitation.

Par suite de diverses circonstances, entre autres l'installation définitive du Collège Saint-Charles, la distribution des prix aux élèves de cet établissement aura lieu, cette année, à la rentrée des classes.

On nous prie d'annoncer que la bibliothèque de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, sise rue de Lorraine, à l'Orphelinat, est désormais ouverte au public, tous les dimanches, de 1 heure et demie à 2 heures et demie.

On signale de toutes parts un refroidissement anormal dans la température. Les bains de mer de l'Océan et de la Manche sont désertés; en Suisse, les touristes font leurs malles et manifestent l'intention de venir chercher sur les bords de la Méditerranée un peu de cette chaleur que leur refuse cette année le soleil alpin; à Paris, aux Pyrénées, partout on se plaint du froid.

Ici même, le thermomètre n'atteint pas, tant s'en faut, les hauteurs qu'il escalade d'ordinaire à pareille époque. Nous avons à peine 25 degrés, juste ce que l'on va chercher comme rafraichissant sur les bords du lac de Genève. Encore faut-il ajouter que, n'ayant pas d'orages, nous ne subissons pas, comme les pays dont nous parlons, les chaleurs étouffantes qui précèdent les chocs électriques. Il s'ensuit que Monaco, recherché l'hiver pour son bienfaisant climat, se trouve l'été au moins aussi agréable que les stations les plus recommandées des Alpes ou des Pyrénées. C'est ce que nous avons toujours dit.

On lit dans le *Journal de l'Aisne* :

MARCHAIS. — On nous écrit de Sissonne :

L'ancien pont donnant accès au château de Marchais, et datant d'une époque reculée nécessitait d'importants travaux de consolidation. S. A. S. le Prince de Monaco résolut sa destruction et l'édification d'un nouveau pont.

Il eût été facile d'exécuter une de ces constructions en fer d'un modèle aussi uniforme qu'économique, sans style monumental, s'appliquant aujourd'hui aussi bien au passage d'une route, d'un canal, que d'un chemin de fer; mais il fut décidé que le nouveau pont devait répondre au style si remarquable du château, malgré le surcroît de dépenses et les difficultés que faisait prévoir la nature du sol. Ces travaux, exécutés sur les dessins de M. Charles Lenormand, architecte de Paris, furent commencés par l'entrepreneur Raullet, en novembre 1882.

L'abondance extraordinaire des sources trouvées dans les fondations, augmentées encore par la saison exceptionnellement pluvieuse, nécessita l'emploi de puissantes pompes à vapeur fonctionnant jour et nuit; malgré ces obstacles du premier moment, dès le mois d'avril, l'œuvre put être considérée comme terminée.

Ce pont présente une largeur de 9 mètres sur une longueur de 20.

Les piles sont construites en pierre d'Euville sur massif de béton; les bandeaux, couronnements et balustres carrés de style Renaissance, en pierres de Vendresse; les tympans et voûtes, en briques. Il comprend trois arches: les deux extrêmes plein cintre; celle du milieu, elliptique très surbaissée, les claveaux moulurés et la clef sculptée des armes de Monaco. L'ensemble, par l'alternative des briques et pierres, est conforme au principe de construction du château et produit l'effet de couleur recherché par nos architectes de la Renaissance.

Afin de clore l'entrée à l'extrémité du pont, une grille monumentale vient d'être placée; elle comprend une très vaste porte pour les voitures, flanquée de deux autres latérales à deux vantaux pour les piétons. Le tout est en fer carré, et les riches ornements en tôle repoussée au marteau; cette ferronnerie, de la plus grande légèreté, ne masque pas l'habitation et la précède dignement. Ce travail, exécuté d'après les détails de l'architecte, par M. André, serrurier, forme exception parmi les clôtures en usage aujourd'hui, la fonte de fer remplaçant presque toujours pour les ornements une main-d'œuvre coûteuse, au grand détriment de la distinction et de la pureté des lignes. Des enroulements supportent le chiffre et la couronne du Prince qui, s'arrêtant seulement à des considérations de l'ordre le plus élevé, a voulu compléter ainsi la splendide habitation de Marchais.

Cette œuvre remarquable fait le plus grand honneur à M. Charles Lenormand, auquel on doit Notre-Dame de Nice et qui termine en ce moment la cathédrale de Monaco et l'église Saint-Charles de Monte Carlo. — On doit également à cet habile architecte l'achèvement de l'hôtel du commandement militaire à Tours, la restauration du château historique de Polignac près Le Puy, ainsi que la construction et la restauration d'hôtels à Paris, de châteaux et de monuments religieux sur divers points de la France.

Nous sommes en mesure d'ajouter quelques renseignements à ceux que nous avons publiés dans notre dernier numéro sur la prochaine saison théâtrale. Cette saison sera de plus longue durée que les précédentes. La plupart des engagements sont aujourd'hui signés. Outre les noms déjà connus, nous pouvons citer ceux de MM. Mierzewski et Vergnet, ténors; Pandolfini et Bouhy, barytons; Castelmary, basse, et M^{lle} Novelli, contralto.

Rappelons à nos lecteurs que le grand concours international de pigeons voyageurs entre Monaco et Bruxelles, aura lieu samedi prochain 4 août.

L'exposition des volatiles dans le local du tir aux pigeons de Monte Carlo est fixée au vendredi 3.

Ce concours excite en Belgique un vif intérêt.

Dans la soirée du dimanche 22 de ce mois, une scène sanglante mettait en émoi le quartier dit le *Carnier*, sur le territoire de la commune de la Turbie. Ce quartier est, comme on sait, limitrophe de la Principauté; il est habité presque exclusivement par des journaliers italiens; aussi les rixes y sont-elles fréquentes.

Vers dix heures, deux jeunes gens, les nommés

Rossi et Palena, qui sortaient du bal, vinrent se promener un instant sous les arbres, au pied d'une berge, sur le sommet de laquelle se trouvait un ouvrier cordonnier, nommé Garimano, en compagnie de deux femmes. Ce dernier, supposant sans doute que les allées et venues des deux jeunes gens avaient pour objectif le groupe où il se trouvait, descendit de la berge, et leur intima l'ordre de se retirer.

Palena, et après lui Rossi, répondirent que le chemin était public. Aussitôt Garimano frappa violemment ce dernier, qui se mit à fuir et à appeler à son secours un de ses amis, le nommé Conza Casimir, ouvrier forgeron, qui demeurait à quelques pas de là. Conza sortit en manches de chemise. Bien qu'agé à peine de 18 ans, il était doué d'une force remarquable. Néanmoins, il ne paraît pas qu'une lutte sérieuse ait eu lieu. En effet, à peine a-t-il aperçu Conza que la fureur de Garimano ne connaît plus de bornes. Palena se tenait prudemment à l'écart. Rossi, blessé au-dessus de l'œil gauche par un instrument tranchant, s'enfuit pour ne plus paraître. Quant à Conza, resté seul, il se sent frappé dans la région de la rate par un coup de couteau ou un coup de tranchet qui lui fait une profonde blessure; le docteur Lipkau, de Monaco, appelé en toute hâte, jugea que la blessure était mortelle.

La gendarmerie de la Turbie et M. le juge de paix se transportèrent immédiatement sur les lieux pour procéder à une enquête et à l'arrestation du coupable. Mais celui-ci, aussitôt le crime accompli, s'était empressé de prendre la fuite, ce qui lui était d'autant plus facile que le lieu de la scène est à un kilomètre environ de la gare de Monte-Carlo.

(Petit Niçois).

On nous écrit d'Aix-les-Bains :

Un des hôtes assidus de la Principauté, Phiver, M. le baron de Saint-Clair, tireur renommé au tir aux pigeons de Monte Carlo, vient de remporter une nouvelle victoire à l'inauguration du *water ball* d'Aix-les-Bains; il a gagné le prix d'ouverture, abattant 7 pigeons sur 7. Un *rallye-paper* auquel ont pris part les officiers du 4^e dragons, et une fête de nuit ont été organisés et ont parfaitement réussi.

La Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée vient d'introduire dans son tarif spécial n° 1 (places et voitures de luxe) une nouvelle clause au sujet des « coupés-lits ».

Nos lecteurs savent que, depuis quelques années, la taxe des « coupés-lits » ayant été supprimée, ces derniers étaient assimilés aux compartiments de 1^{re} classe.

Désormais, il n'en sera plus ainsi, et les « coupés-lits » seront loués aux voyageurs, à condition pour eux de payer un supplément de :

1° Trois places de « coupé-lit », s'il doit être occupé par un, deux ou trois voyageurs.

2° Quatre places de « coupé-lit », s'il doit être occupé par quatre voyageurs.

La taxe du supplément à payer en pareil cas est basée sur le prix d'une place de première classe et calculée comme suit :

Un vingtième dans un train omnibus et direct; un dixième dans les express; un cinquième dans un rapide.

Le minimum de perception est fixé comme suit :

Pour les trains omnibus ou directs, 1 fr. 25 c.; trains express, 2 fr. 50 c.; trains rapides, 5 fr.

La mise en vigueur de cette clause nouvelle date du 21 juillet.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le bois de pins de Vallergues. On s'en est promptement rendu maître.

Un autre incendie plus désastreux a éclaté la nuit suivante dans les ateliers du carrossier Gerger. Quand on s'en est aperçu, l'escalier était en flammes, et les habitants durent se sauver par la fenêtre, au moyen d'une échelle. Dans la remise-dormait un individu qu'on ne put faire sortir qu'en enfonçant la porte. Tout le matériel a été détruit. Il était assuré en partie.

Vallergues. — S'il est une question qui préoccupe à juste titre les classes laborieuses, c'est celle des logements à bon marché. On peut le dire, dans les grandes localités du littoral, cette question constitue un des desiderata des plus graves.

Une société financière qui espère concilier ses intérêts avec la philanthropie, vient de combler cette lacune regrettable; elle fait construire à Vallergues une vingtaine de maisons où 200 ménages d'ouvriers pourront être sainement logés au prix de 200 à 250 fr. par an.

Grasse. — Le Commerce annonce que le phylloxéra a fait son apparition dans les vignobles de la Paonte.

Le violent coup de mistral qui s'est fait sentir dans les premiers jours de la semaine a amené un tel abaissement de température à la montagne que, dans la nuit du 16 au 17, un certain nombre de propriétaires du canton de Saint-Auban ont eu leurs champs de pommes de terre et de haricots ravagés par la gelée.

Quelque extraordinaire que paraisse le fait à ce moment de l'année, il n'est que trop authentique.

Nice. — Un incendie s'est déclaré dimanche dans la forêt communale de Montboron. On en ignore la cause. Malgré les secours aussi rapides que possible apportés par les pompiers de Nice et la population de Villefranche, 4.000 hectares environ de bois ont été brûlés.

Villefranche. — Un assassinat qui a causé une grande émotion parmi la population a été commis le 25 juillet, à 5 heures du matin, dans cette commune.

Le nommé Nicolas Bessi, employé à la direction du port de Nice, et qui avait son domicile à Villefranche, a tué sa sœur Louise Bessi, épouse Mari, avec un coup de revolver. La balle a pénétré par le creux de l'estomac et a amené la mort presque instantanée de la victime. M. le docteur Montolivo a constaté le décès.

Madame Louise Mari, veuve depuis quelque temps, habitait avec son frère.

Aussitôt après avoir commis son crime, Bessi, hors de lui, monta sur les toits de la maison où il s'est tiré un coup de revolver à la tête, avec l'intention de se faire sauter la cervelle.

La gendarmerie immédiatement prévenue s'est rendue sur les lieux. M. Brun, maréchal des logis, monta sur les toits pour arrêter le coupable. Bessi le mit en joue avec son arme et fit mine de tirer sur lui; M. Brun s'élança sur le coupable et put le maintenir, en attendant que les autres gendarmes qui arrivaient viussent lui prêter main-forte. Ils ont garrotté le meurtrier qui se trouve en ce moment à la disposition de la justice.

M^{me} Mari, la malheureuse victime de ce drame de famille, laisse une fille de 16 à 18 ans.

Notre-Dame de Fenestre. — Un pèlerinage à la Madone de Fenestre aura lieu cette année, comme de coutume, le 15 du mois d'août. L'incendie dont nous avons parlé a sévi sur les ouvrages extérieurs qui étaient en construction, mais le fléau a respecté la chapelle et la Vierge miraculeuse.

FAITS DIVERS

Un curieux phénomène a été observé à Turin le vendredi 6 juillet le long de la grand-route de Rivoli, dans l'après-midi. Une énorme quantité de papillons aux vives couleurs, venant du côté de Rivoli, se dirigeait sur Turin. Cette étrange armée d'insectes ailés s'avancait dans un ordre militaire parfait: avant-garde, arrière-garde, et éclaireurs, rien n'y manquait.

Cette véritable invasion faisait l'objet de nombreux commentaires.

Les Américains viennent encore de nous démontrer la force de leur génie inventif.

Le *Figaro* vient de faire installer, sur ses générateurs à vapeur, un appareil d'une simplicité remarquable, au moyen duquel la fumée se trouve complètement brûlée.

Cette grande découverte, due à M. Orvis, de Chicago, est exploitée en France et à l'étranger par une importante société dont le siège est à Paris, 20, avenue de l'Opéra.

De nombreuses applications de l'appareil fumivore Orvis ont déjà été faites à Paris.

Le *Petersburger Zeitung* donne des détails sur un cadeau aussi précieux qu'extraordinaire qui vient d'être fait au jardin botanique impérial de Saint-Petersbourg. Il s'agit, dit ce journal, d'une gigantesque fougère arborescente venant de la forêt vierge de Todea Barbasa, colonie de Victoria, dans le sud de l'Australie, envoyée par M. le baron Ferdinand de Müller, avec l'assistance du gouvernement colonial de Victoria.

Le tronc de cette énorme fougère n'a que six pieds de hauteur, mais autant de largeur. La caisse dans laquelle il a été transporté pesait, contenant et contenu, 300 pouds. Il a fallu démolir un côté de la serre des fougères pour y introduire ce tronc monstrueux, le plus gros qui ait été trouvé jusqu'ici dans les forêts vierges de l'Australie. Son transport, depuis la place où il a été extrait jusqu'à Melbourne, s'est effectué au prix de grandes difficultés. On l'a traîné sur un solide chariot attelé de bœufs, et il a fallu construire des ponts tout exprès sur les voies d'eau qu'on avait à traverser.

A Melbourne, le colosse a été embarqué sur un vapeur qui l'a transporté, par le canal de Suez, à Londres, d'où il a été expédié à Saint-Petersbourg. Il a été en route depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin.

La gigantesque fougère est arrivée en bon état. Elle a de nombreux bourgeons et ne tardera pas à se couronner de feuilles. De tous les exemplaires rares de cette plante que l'on connaisse en Europe, où presque tous ont été envoyés par le baron de Müller, celui de Saint-Petersbourg est le plus grand et le plus intéressant, et il constituera un nouvel ornement de la collection des fougères, déjà si riche, du jardin botanique impérial de cette capitale.

On sait combien sont fréquents les accidents par le pétrole. Il n'est pas de jour où les journaux n'aient à enregistrer quelque nouveau malheur dû à ce dangereux produit.

Il y a quelque temps déjà, un chimiste, M. Schlumberger, publiait sur ce sujet une série d'observations importantes; or, il est bon de les rappeler, les nombreux accidents survenus depuis ne démontrant que trop qu'il n'en a été tenu aucun compte. Si les imprudents étaient seuls punis, mais le droguiste ou l'épicier qui descend ou plutôt qui fait descendre à la cave son garçon de magasin ou sa servante, sans observer les précautions les plus élémentaires, est souvent cause de l'explosion du liquide inflammable et des suites graves de l'incendie qui en résulte.

Six fois sur dix, il y a brûlures ou mort d'homme, parce que la violence ou la spontanéité des flammes ne permet pas aux secours d'être assez efficaces.

La présence d'esprit des personnes qui se trouvent sur le lieu du sinistre, fût-elle encore plus grande, qu'elle ne suffirait pas pour maîtriser les ravages dus aux carbures d'hydrogène.

En un mot, il est parfaitement reconnu que les moyens d'extinction ordinaires sont absolument inefficaces dans la généralité des cas.

C'est pourquoi M. Schlumberger a cherché un procédé nouveau pour éteindre l'incendie par le pétrole, et il a été assez heureux pour le trouver.

Ce moyen consisterait à placer sur chaque fût de pétrole logé dans la cave une dame-jeanne en verre ou en grès remplie d'ammoniaque liquide.

Ce produit, existant déjà dans tous les magasins de droguerie, se trouve donc sous la main de celui auquel il peut être utile. Il ne s'agit que de s'en servir.

Posez une de ces bouteilles dans un panier, sur un des fûts à pétrole, il arrivera nécessairement qu'elle se brisera à la moindre explosion ou au contact des flammes; elle répandra alors dans l'atmosphère les vapeurs de l'ammoniaque qu'elle contenait, et qui feront l'office d'un extincteur certain et automatique.

M. Schlumberger ajoute qu'il lui est arrivé souvent d'avoir eu à se louer de cette précaution, surtout dans certains cas de distillations dangereuses. Il lui a suffi de répandre sur le liquide enflammé à la suite d'un accident la valeur d'une bouteille d'ammoniaque pour qu'immédiatement l'incendie cessât.

Ce mode d'extinction, d'une grande simplicité, comme on le voit, pourrait être généralement adopté.

Ajoutons qu'il ne s'agit pas là d'un procédé susceptible de brevet. Il est — ce détail ne manque pas d'intérêt — à la portée de tout le monde, et, en outre, l'ammoniaque est un produit qui ne coûte presque rien.

VARIÉTÉS

L'Olivier

L'olivier demande un sol poreux, où la filtration des eaux puisse se faire aisément et qui laisse pénétrer l'air et la chaleur. Ce sol se nomme ici *safre*.

Une opération de première importance, malheureusement trop fréquemment négligée au grand détriment de l'arbre, ce sont les *façons* ou *labours*.

Les labours sont nécessaires. Combien en faut-il? Quand faut-il les faire?

En principe, il faut au moins un labour par année, et donné immédiatement après la cueillette, si toutefois on pratique la cueillette hâtive. On ressent de cette façon le bienfait des pluies. L'habitude si répandue de procéder au labour en plein été, quand la terre est déjà brûlée, dessèche les racines de l'olivier.

Le second labour se règle sur l'état de la température au printemps. Il doit toujours être peu profond et suffisant seulement pour débarasser l'arbre des herbes qui l'entourent.

Arrivons maintenant au plus intéressant des traitements de l'olivier, c'est-à-dire, à la taille.

La méthode, presque exclusivement usitée ici, consiste à lui faire subir sans nécessité de graves mutilations qui le couvrent de plaies et le rendent médiocrement stérile. On procède souvent par de véritables amputations: tout le vieux bois tombe; le tronc et les plus gros rameaux trouvent seuls grâce devant l'émondeur.

Mais, d'où a pu naître une pareille pratique, si ruineuse? C'est un agriculteur du siècle passé qui va nous le dire:

Observations sur l'agriculture, par J. B. Reboul, publiées vers 1770. (Afin de leur conserver toute leur énergie nous les reproduisons avec l'orthographe de leur auteur.)

« Par comble de spéculation admirable, s'écrie-t-il, « les boys et fascines provenant de la taille sont pro- « mys d'avance en paiement du travail à celui qui « émonde, et qui, comme on peut croire, sera un « idiot, pour, en opérant successivement, ne faire « qu'un fagot de deux sols au plus dans tout un jour, « par les triages seulement nécessaires et lents à exa- « miner ou un honnête fripon qui pour gagner de « quoi vivre sera obligé de couper bien vite les plus « grosses branches, pour faire en fascine la valeur « au moins de sa journée. »

Aujourd'hui, cet usage, qui date certainement de plusieurs siècles, est encore en pleine vigueur. Et qu'en résultera-t-il? C'est que, ces opérations vraiment contre nature, se trouvant répétées, l'arbre s'épuise, s'affaiblit et dépérit.

De là aussi la source de ce préjugé, qui veut que l'olivier ne soit apte à produire que tous les deux ans. Il n'en est rien! Les oliviers sont des arbres fruitiers et ont les mêmes qualités productives que tous les autres arbres. Seulement, taillés tels qu'il le sont habituellement, ils dépendent toute leur sève de la première année à se refaire des branches, et ne peuvent donner des fruits que la seconde année après la taille; ils en donnent alors avec une abondance artificielle qui ajoute encore à la fatigue du sujet.

La nature a fait l'olivier pour fructifier chaque année; il faut donc le traiter en conséquence; une taille annuelle, modérée, est la seule qui soit naturellement indiquée. Pour cela, on éloigne avec soin les brindilles qui ont porté fruits et qui, par conséquent, s'allongent trop et se dessèchent; on maintient l'équilibre de la végétation en écumant les quelques bourgeons qui dominent trop et gênent leurs voisins, et l'on supprime toutes les pousses parasites, soit dans la charpente, soit au pied de l'arbre. On enlève soigneusement ce bois mort, les tiges languissantes

et toutes les parties qui font confusion. On maintient la pousse à une élévation moyenne, l'arbre se défend mieux contre les coups de vents violents; les branches et le feuillage doivent être sagement éclaircis pour favoriser la fécondation en donnant l'air et la lumière nécessaire, car les fleurs de l'olivier ne se *novent* qu'après avoir longtemps reçu les rayons du soleil. C'est ainsi qu'un bon arbre est rendu apte à donner des fruits chaque année.

La récolte annuelle substituée à la récolte intermittente, voilà le but qu'il faut atteindre. Il est vrai que la récolte bisannuelle sera presque toujours plus abondante, mais la taille excessive fait toujours au sujet plus de mal que de bien, et nous pouvons affirmer que la récolte ne dépassera pas un quart de la récolte annuelle, si jamais elle y arrive. En admettant que la récolte bisannuelle est représentée par 1, les deux récoltes annuelles correspondantes, de 3/4 chaque, représenteront réunies 1 1/2, soit un bénéfice net d'une demi récolte.

Un pareil résultat, étendu à tout le département, est d'une importance qui ne saurait échapper à personne.

Il nous a paru que de tels faits méritaient d'être mis en lumière autant que possible. D'autant plus que, dans la province de Bari, la méthode que nous indiquons est mise en pratique depuis un temps immémorial et toujours avec le plus grand succès.

Il faut donc, par tous les moyens possibles, empêcher la destruction et l'arrachage des oliviers, sous le prétexte qu'ils ne donnent plus de récoltes.

Il faut détruire ce préjugé.

Hélas! Nous sommes bien loin de ces Athéniens qui punissaient comme sacrilèges quiconque osait arracher ou couper un olivier, et qui préposaient des magistrats à leur culture et à leur conservation.

Quant à la reproduction, nous ne décidons pas lesquels valent mieux, ou des arbres déjà faits, ou bien des jets nouveaux; des dragées enracinées appelées *attaches*, ou bien des noyaux plantés en pépinières? Il y a, pour et contre chacune de ces solutions, des arguments contre lesquels nous ne saurions choisir.

E. J.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Étude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco (Successor de M^e Leydet)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Clerico, notaire à Monaco, le vingt-sept juillet courant, monsieur Joseph Filippi et madame Louise Aperlo, son épouse, épiciers, demeurant à Monaco, ont vendu à messieurs Pierre Calviera et Hippolyte Gassin, employés de commerce, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce d'épicerie et comestibles qu'ils exploitaient à Monaco, quartier de la Condamine, rue Louis, maison Antoine Médecin fils.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans la huitaine, en l'étude dudit M^e Clerico, notaire, où les parties ont élu domicile, à peine de déchéance.

V. CLERICO.

HORLOGE SOLAIRE UNIVERSELLE

par le R. P. GIOVANNI EGIDI

PRIX : 5 FRANCS

J. CHIAPPERINI, Editeur

Dépôt chez BERNINI, libraire, rue Grimaldi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
23	759.3	759.3	758.8	758.4	759.1	23.2	25.0	21.3	20.2	18.9	56	O	beau, nuages épars					
24	60.6	60.4	59.8	58.7	58.5	22.0	21.7	21.3	19.9	18.5	61	S E, S O	voilé					
25	59.5	59.9	59.7	59.8	60.2	21.9	23.0	21.9	20.5	19.7	74	S, S E	beau					
26	61.5	61.7	61.8	61.5	61.7	23.0	23.7	22.0	20.6	19.2	71	S O	id.					
27	58.5	59.6	59.1	58.7	58.6	21.2	21.9	21.4	19.7	18.2	78	E S E	beau, nuages épars					
28	59.1	59.5	59.3	58.5	59.0	21.7	23.2	21.9	20.6	19.0	71	S S O, S E	beau					
29	59.7	59.8	59.3	58.8	59.2	21.3	23.0	22.3	20.6	20.3	67	S E, S O	beau, nuages épars					
DATES																		
Températures extrêmes																		
Maxima											25.4	23.2	23.8	24.4	22.5	23.7	23.7	
Minima											16.8	16.6	16.0	16.8	16.4	16.6	15.9	
														Pluie tombée : 0 ^{mm}				

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Juillet 1883

CANNES, b. Charles, fr., c. Allegre,	sable.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
MARSEILLE, b. Figaro, fr., c. Ollivier,	brignes.
SAVONE, b. Arena, it., c. Bellerano,	charbon.
CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ISCHIA, brick-g. Eulalie, fr., c. Rey,	vin.
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
NICE, vapeur Ville-de-Nice, fr., c. Lambert,	passagers.
Départs du 23 au 29 Juillet 1883	
NICE, brick-g. Caterina, ital., c. Bregliano,	vin.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allegre,	sur lest.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Vincent, fr., c. Julien,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
NICE, vap. Ville-de-Nice, fr., c. Lambert,	passagers.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du samedi 28 juillet 1883 :

TEXTE. — Chronique de la mode, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Description des toilettes. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — *La défaite de Mister James*, par Marie Robert HALT. — *Histoire de la coiffure des femmes*, par G. d'E. et A. M. — Théâtres, par J. de B. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 2014 E, dessin de Jules DAVID : toilettes d'enfants.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Une élégante toilette de bal ou de dîner, dessinée par H. JANET ; des croquis à la plume représentant des toilettes ; un costume de petit garçon et une robe de baby ; un corsage de dessous ; un plastron pour toilette de théâtre et un camail ; un angle de mouchoir en broderie Richelieu ; six élégants chapeaux de saison ; différents modèles de broderie et guipure ; une toilette de jeune fille et une toilette de réception ; puis deux élégantes toilettes de campagne.

Le *Moniteur de la Mode* peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de mode. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

PRIX D'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Édition simple...	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr. >
Édition I.....	26 >	15 >	8 >

ON APPRÊTE LES RIDEAUX A NEUF

Systèmes Saint-Gall et Tarare
Chez M. CHRISTIAN BAUER, Mon Colombara, Bas-Moulins

MAISON MODÈLE F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon



Fortifiant, apéritif et fébrifuge.
Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{ie}

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

SERVICE

ENTRE NICE & MONTE CARLO & VICE-VERSA

OMNIBUS

Nice à Monte Carlo..... 4 h. du soir.
Monte Carlo à Nice..... 6 h. du matin.

Prix des places : Intérieur, 1 fr. 25; Banquettes, 1 fr.

BREAKS

Nice à Monte Carlo..... 9 h. 1/2 du matin
Monte Carlo à Nice..... 5 h. 1/2 du soir.

Prix des places : 2 fr.

Bureau : Boulevard du Pont-Neuf, 34.

Grand Atelier de Blanchissage et de Repassage

M^{me} C. GIOAN

Aux Bas-Moulins — Monte Carlo

RIDEAUX apprêtés A NEUF au moyen des Systèmes SAINT-GALL et TARARE
MOITIÉ PRIX DES RIDEAUX REPASSÉS AU FER
RIDEAUX FAITS GRATUITS pour hôtels, villas et maisons meublées, moyennant la Clientèle

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement : Secondaire ; Spécial ; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre, concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.